



Des négociations pour un nouveau accord sectoriel

Création : vendredi 12 février 2021 16:04

En présence de la ministre Annelies Verlinden, le cadre et le calendrier des négociations pour un nouveau accord sectoriel et la mise en œuvre de l'accord de 2018 ont été déterminés aujourd'hui.

Le ministre souhaite un débat ouvert et constructif, y compris sur les points de rupture. L'objectif final de ces négociations est de mettre en œuvre des mesures structurelles qui bénéficieront à la police intégrée. L'accord sera coulé dans un seul et unique texte final. Ces négociations commenceront à la fin du mois de février et auront lieu toutes les deux semaines, thème par thème. Une première évaluation aura lieu dans les six mois.